



Grand Palais

Lieu : Paris VIIIème

Maître d'ouvrage : COJO Paris 2024

Lot : Fourniture et pose d'une solution d'occultation pour le Grand-Palais dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024

Mission : Ensemble des études et mise en oeuvre au sein d'un groupement Taiyo Europe x TESS

Date : 2024

Le Grand Palais a accueilli pendant l'été 2024 les épreuves d'escrime, d'escrime-fauteuil, de taekwondo et para taekwondo, abritées sous la majestueuse verrière de la grande nef. Pour la bonne tenue des épreuves et de leur retransmission télé, il était nécessaire d'atténuer et contrôler l'intensité lumineuse, uniformiser les contrastes et protéger les aires de jeu de l'ensoleillement direct.



Issu du partenariat fructueux pour la couverture rétractable du court Suzanne Lenglen à Roland Garros et de la couverture en toile tendue ETFE de la gare Villejuif-IGR, T/E/S/S et TAIYO Europe ont fait équipe à nouveau pour répondre à la consultation du COJO Paris 2024 avec une solution en toile courbe constituée de panneaux de grandes dimensions. Une approche technique sur mesure a été développée afin de respecter l'unité architecturale de la nef et l'élégance de la charpente historique. La toile choisie et sa mise en œuvre laissent apparaître la charpente en ombre projetée sur la toile préservant ainsi l'identité du lieu et mettant en valeur le patrimoine.

À la suite de cette conception commune, T/E/S/S a assuré la vérification de la compatibilité de l'ouvrage représentant 17 000 m² de toile avec les contraintes du Grand Palais :

- Structure : justification des charges additionnelles et de leur compatibilité avec la charpente métallique historique de la nef,
- Enveloppe : analyse du climat intérieur et des échauffements pour garantir l'absence de risque de casse thermique et de surchauffe sur les vitrages existants,
- Études d'éclairage et d'aspect en lumière naturelle : Analyse quantitative des niveaux d'éclairage et des contrastes lumineux en conformité avec le cahier des charges, conception des dispositifs garantissant l'absence de lumière directe sur les aires de compétition dans le strict respect des critères établis par les diffuseurs média, les fédérations sportives et le pôle Architecture de la Maîtrise d'Ouvrage.

La conception d'ensemble et le développement des détails ont par ailleurs été pensés pour permettre un grande rapidité de montage et de démontage des éléments à la fin des épreuves.

